



**PRÉFET  
DU VAL-D'OISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

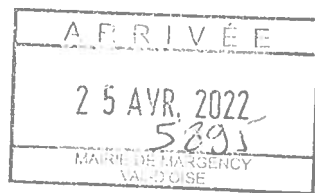
Cergy-Pontoise, le 22 AVR. 2022

Affaire suivie par : Céline FONTAINE  
Service de l'urbanisme et de l'aménagement durable  
Mél. : [ddt95-suad-plu@val-doise.gouv.fr](mailto:ddt95-suad-plu@val-doise.gouv.fr)

Le directeur départemental

à

Monsieur Thierry BRUN  
Maire de Margency  
Hôtel de ville  
5, avenue Georges Pompidou  
95580 MARGENCY



**Objet : Modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme**

Par courrier en date du 23 mars 2022, reçu le 31 mars 2022 vous nous avez notifié un dossier relatif à la modification simplifiée n°1, en application des dispositions de l'article L.153-45 du code de l'urbanisme.

Ce projet nécessite de reclasser les parcelles AB 138 et AB 222 en zone UA afin de pouvoir réaliser des logements sociaux .

La modification sur cet élément n'appelle pas d'observations de notre part.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

La responsable adjointe du pôle urbanisme

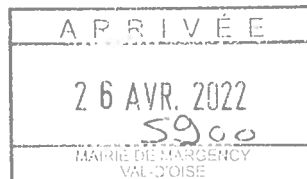
Béregère LYAN

**Service Territoires**

**Adresse postale :**

19 rue d'Anjou  
75008 PARIS  
Tél. : 01 39 23 42 00  
territoires@idf.chambagri.fr

Paris, le 19 avril 2022



Monsieur le Maire,  
Thierry BRUN  
EN MAIRIE  
5 avenue Georges Pompidou  
95580 MARGENCY

N/ Réf. : 2022\_ST\_124\_PS\_ES

**Objet : Modification simplifiée du PLU de MARGENCY  
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France**

Monsieur le Maire,

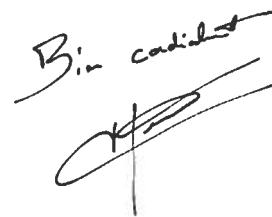
Vous m'avez transmis, pour avis, le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de MARGENCY.

Ce dossier est parvenu au siège de notre Compagnie, le 5 avril 2022. Il consiste en une évolution graphique.

Ce projet de modification simplifiée du PLU ne suscite pas de remarque particulière de la part de notre Compagnie.

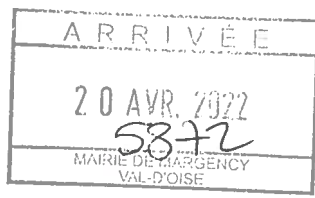
Vous en souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

Le Président,



Signé par Christophe HILLAIRET

✓ Signed and certified by **you sign** 



Eaubonne, le 15 AVR 2022

Monsieur BRUN  
Maire  
Mairie de MARGENCY  
5, Avenue Georges Pompidou  
95580 MARGENCY

**Direction de l'Urbanisme, de l'Aménagement,  
de l'Habitat et de l'Economie Locale**  
Affaire suivie par : Virginie DUCHATELLE  
Courriel : vduchatelle@eaubonne.fr

Courrier n° 2022 / 172

**Objet : Avis sur la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme.**

Monsieur le Maire,

Je fais suite à votre courrier du 23 Mars 2022 me sollicitant sur le projet de modification n°1 de votre Plan Local d'Urbanisme et je vous informe que j'émet un avis favorable à ce projet de modification.

Je vous remercie de m'avoir consultée sur votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

La Maire,  
  
Marie-José BEAULANDE



**Direction des Territoires et de l'Habitat**

Cergy, le **04 MAI 2022**

D22-DTH-1572



DTH

Affaire suivie par : Romain MORIN  
Tél : 01.34.25.16.46  
Courriel : romain.morin@valdoise.fr

Mairie de Margency  
**Monsieur Thierry BRUN**  
Maire  
5, avenue Georges Pompidou  
95580 MARGENCY

Objet : Avis sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme (PLU)

Monsieur le Maire,

Nous avons reçu pour avis, le 29 mars 2022, le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Ce document n'appelle pas de remarque particulière de la part de mes services.

**A l'issue de la procédure, je vous saurais gré de bien vouloir me transmettre la version approuvée par votre Conseil municipal. Un format numérique pourra parfaitement convenir.**

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

**Le Directeur des Territoires et de l'Habitat  
par intérim**

**Diane ROUSSIGNOL**